

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

AMENDEMENT

N ° AS85

présenté par
M. Dive, M. Boucard et Mme DUBY-MULLER

ARTICLE 9 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.